

Recueil des

République Française

actes

Liberté Égalité Fraternité

administratifs

du Département

Sauf mention contraire, les actes ci-après peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication.

Décisions

Décisions	5
-----------------	---

Délibérations du conseil général

réunion du 13 octobre 2011

Affaires générales	8
Affaires budgétaires et financières	10
Éducation	10
Aménagement, urbanisme, transport, habitat et politique de la ville.....	20
Voirie et déplacements	20
Espaces verts.....	26

Délibérations de la Commission permanente

réunion du 3 novembre 2011

Affaires générales	27
Affaires juridiques et patrimoine.....	32
Bâtiments départementaux.....	32
Logistique	33
Enfance et famille.....	33
Population âgée et personnes handicapées	34
Prévention et action sociale	35
Insertion et solidarité	36
Éducation	37
Culture.....	39
Affaires européennes internationales ; culture de la paix.....	40
Archives départementales.....	40
Aménagement, urbanisme, transport, habitat et politique de la ville.....	41
Activités économiques, emploi et formation professionnelle.....	43
Voirie et déplacements	44
Eau, assainissement et environnement	45

Arrêtés

Arrêtés pris en matière d'enfance et de famille	48
Arrêtés pris en matière de population âgée et de personnes handicapées.....	51
Arrêtés pris en matière d'espaces verts	73
Arrêtés pris en matière de voirie et de déplacement	76
Arrêté conjoint.....	81

Délibérations de la réunion du Conseil général du 13 octobre 2011

AFFAIRES GÉNÉRALES

DÉLIBÉRATION N° 2011-X-53

VŒU PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE COMMUNISTE, CITOYEN, FRONT DE GAUCHE, POUR UNE TRANSFORMATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE.

Le Conseil général, considérant que

Le Tzen est un bus à haut niveau de service qui circule sur des voies réservées pour plus d'efficacité. Plusieurs lignes d'Ile-de-France sont concernées par cette offre de transport supplémentaire, nous voulons faire part de notre inquiétude quant à l'exploitation de ces lignes, notamment pour le Tzen 3 (Paris - Pavillons-sous-Bois).

Ce projet de transport en commun en site propre s'insèrera sur la RN3. Porté par le STIF, en collaboration avec la Région Ile-de-France et le Département de la Seine-Saint-Denis, ce projet devrait s'accompagner également d'un réaménagement urbain et paysager de la RN3. Sa mise en service est envisagée à l'horizon 2015.

En effet, ces lignes reprennent en grande partie des lignes jusqu'ici exploitées par la RATP (97 % pour le Tzen 3) et en application du règlement européen OSP, ces lignes vont être soumises à la concurrence, avec le risque fort qu'un exploitant privé soit retenu, au détriment de l'opérateur public RATP.

Or, rien n'oblige le STIF à mettre ces lignes en concurrence : il ne s'agit pas de lignes entièrement nouvelles, mais de reprises de lignes existantes dont la RATP est exploitante jusqu'en 2024.

Pour nous, la privatisation des transports qu'organise le règlement OSP aura des conséquences extrêmement négatives sur les salarié-es et les usagers en termes de qualité de service, d'accessibilité et de sécurité. L'exemple des pays voisins qui ont livré leurs transports au privé le prouve chaque jour.

L'amélioration de la qualité de service en passe par le développement et la modernisation du service public des transports. Le STIF qui met le service public au cœur de la politique régionale des transports doit s'appuyer sur les opérateurs publics existants, en contribuant à la fois à démocratiser les choix en matière de politiques de transports publics et également à mobiliser de nouveaux financements, en particulier au travers du versement transport.

FORMULE LE VŒU SUIVANT :

- « Le STIF doit faire le choix du service public pour assurer la meilleure qualité possible aux usagers du TZen, en retenant la RATP comme exploitant là où elle développe déjà un réseau de surface qui a fait ses preuves.
- L'exploitation des TZen doit être assurée par des opérateurs publics et être inscrit dans le futur contrat avec la RATP. »

DÉLIBÉRATION N° 2011-X-54

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A LA COMMISSION PERMANENTE.

-CONSTATE

- l'élection de M. Hervé Chevreau, Conseiller général du canton d'Epinau-sur-Seine, à la Commission permanente du Conseil général.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

DÉLIBÉRATION N° 2011-X-42

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 VERS VAL-DE-FONTENAY – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉPARTEMENTALE – CRÉATION DE LA RÉSERVE DÉPARTEMENTALE D1 DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTREUIL.

- ACCEPTE la maîtrise d'ouvrage pour les aménagements de voirie et des espaces publics du prolongement du Tramway T1 entre la gare de Noisy-le-Sec et la gare de Val-de-Fontenay et la maîtrise d'ouvrage de l'insertion urbaine du tronçon existant « Avenue Gallieni » situé entre l'ex-RN3 et la gare de Noisy-le-Sec pour un montant estimé à environ 250.000.000 d'euros TTC (Valeur 08) ;
- AJUSTE l'autorisation de programme de T1 Noisy-le-Sec/Val-de-Fontenay à 25.000.000 d'euros TTC pour permettre la poursuite des études en cours ;
- ACCEPTE le transfert de l'emplacement réservé anciennement E1 (au bénéfice de l'Etat), au Département (D1) pour la réalisation du prolongement du tramway T1 vers le Val de Fontenay, comme inscrit dans le PLU de Montreuil ;
- DÉCIDE la création de l'emplacement réservé départemental D 1 sur les parcelles nécessaires à l'opération, dont la liste est annexée ;
- PRÉCISE à la commune de Montreuil la liste des parcelles nécessaires à l'opération figurant à l'annexe jointe ;
- AUTORISE M. le Président du Conseil général à signer, au nom et pour le compte du Département, les documents et actes administratifs correspondants et consécutifs aux acquisitions nécessaires à la réalisation de ce projet de tramway ;
- AUTORISE M. le Président du Conseil général à saisir M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis pour le lancement de l'enquête publique et de l'enquête parcellaire ;

- AUTORISE M. le Président du Conseil général à solliciter auprès des financeurs du projet, en particulier la Région Ile-de-France et l'Etat, les subventions prévues au plan de financement du contrat de plan État-Région ainsi que les subventions de droit commun applicable, tant pour le projet lui-même que pour les projets connexes nécessaires à sa réalisation ;
- DONNE délégation à la commission permanente pour toutes les décisions relatives :
 - * aux procédures règlementaires qui pourraient être nécessaires ;
 - * à la déclaration du projet en application de l'article L126-1 du Code de l'environnement ;
 - * à l'approbation des dossiers d'enquête publique, d'avant-projet, de projet et des dossiers de consultation des entreprises ;
 - * aux sollicitations de subventions, notamment auprès de l'Etat et de la Région Ile-de-France ;
- PRÉCISE que les dépenses et les recettes correspondantes sont prévues au budget départemental.

Voir annexe page suivante :

ANNEXE : emplacement réservé D1 - Montreuil
liste des parcelles nécessaires au prolongement du T1 - juin 2011

Section	Parcelle	Surface utile au projet de T1 (m ²)	Surface (m ²)	Adresse	Propriétaire présumé
BZ	292	156	2252	21, rue de Saint Antoine	Propriétaire/Indivision MELLINGER
BZ	294	293	1248	23, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	296	414	1202	25, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	298	594	1254	27, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	300	2763	3901	29, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	369	532	546	45, rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	371	909	906	43, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	373	1634	1637	41, rue de Saint Antoine	COMMUNE de Montreuil
BZ	375	819	808	39, rue de Saint Antoine	M. CHABERT Claude Roger
BZ	377	906	917	37, rue de Saint Antoine	Mme BARRAULT Marie Rose
BZ	379	1683	1765	Rue de Saint Antoine	Propriétaire/Indivision :
BZ	384	42	973	Rue de la Nouvelle France	COMMUNE de Montreuil Sous Bois
BZ	403	2233	3046	rue de Rosny	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	406	714	692	rue de Rosny	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	407	659	616	rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	410	7	6	rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	411	7	8	35, rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	413	1112	1094	194, rue de Rosny	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	425	15	14	Rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	433	155	136	47, rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	434	127	110	Rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	436	88	109	Rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	439	677	1189	Rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	440	533	3233	84, rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	442	5	5	Rue de la Nouvelle France	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	443	260	521	Rue de la Nouvelle France	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	446	259	260	Rue de la Nouvelle France	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	455	3215	8936	50, rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	462	60	1343	Rue de la Nouvelle France	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	463	22	6464	97, rue Pierre de Montreuil	SCI MD 97
BZ	464	686	711	rue de Saint Antoine	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
BZ	502	35	356	194, rue de Rosny	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CH	183	158	2965	19, rue des Ruffins	France Habitation
CH	184	74	1409	17, rue des Ruffins	France Habitation
CH	185	58	1082	15, rue des Ruffins	France Habitation
CH	186	93	1807	13, rue des Ruffins	France Habitation
CH	188	291	1384	1bis, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CH	260	91	1026	Rue de la Côte du Nord	France Habitation
CH	267	61	353	30, rue des Ruffins	Copropriétaires
CH	268	944	17571	169, bd Théophile Sueur	OMNIUM de Gestion Immobilière de l'Ile de France

Section	Parcelle	Surface utile au projet de T1 (m ²)	Surface (m ²)	Adresse	Propriétaire présumé
CI	14	92	2626	Rue Maurice Bouchor	Office Public d'HLM de Montreuil
CI	76	36	570	12, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CI	78	13	557	12bis, rue des Ruffins	BDIMEX
CI	91	70	69	Rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CI	175	1037	2566	18, rue Maurice Bouchor	Office Public d'HLM de Montreuil
CI	204	3706	3715	127, rue Pierre de Montreuil	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CI	205	3896	3912	111, rue Pierre de Montreuil	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CI	206	150	1639	8, rue des Ruffins	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CI	208	817	2250	176, bd Théophile Sueur	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CI	209	368	1070	14, rue des Ruffins	OMNIUM de Gestion Immobilière de l'Ile de France
CJ	320	6238	13324	1, rue Maurice Bouchor	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CJ	329	31	2487	11, rue Maurice Bouchor	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CM	171	35	782	34, rue de la Côte du Nord	Copropriétaires
CM	182	6	175	4, rue Jules Guesde	COMMUNE de Montreuil
CM	183	741	14598	4, rue Daniel Renoult	COMMUNE de Montreuil
CM	235	3	343	58, rue de la Côte du Nord	Indivision : MARKASIS CAVALERA
CM	236	8	674	56, rue de la Côte du Nord	M. AUGÉ Michèl Georges Gaston
CM	239	11	243	54, rue de la Côte du Nord	M. AUGÉ Michèl Georges Gaston
CM	240	6	130	52, rue de la Côte du Nord	M. CUNHAC Antoine, Aristide
CM	243	7	134	50, rue de la Côte du Nord	Indivision : SEGALANI SAGNET
CM	244	19	324	48, rue de la Côte du Nord	Indivision
CM	252	11	325	36, rue de la Côte du Nord	CAPARTH
CM	272	17	847	2bis, rue de la Côte du Nord	Office Public d'HLM de Montreuil
CM	274	43	845	2, rue de la Côte du Nord	Office Public d'HLM de Montreuil
CM	276	82	525	3, rue Paul Lafargue	Office Public d'HLM de Montreuil
CM	284	92	10622	1, rue Jules Guesde	Office Public d'HLM de Montreuil
CM	286	358	20348	35, rue des Ruffins	Immobilière 3F
CM	307	2	318	38, rue de la Côte du Nord	Indivision : BARTOLETTI MAUCOURT
CM	308	5	251	40, rue de la Côte du Nord	Mlle LAVOIX
CQ	9	112	214	2, rue Paul Lafargue	ETAT Ministère Equipement
CQ	10	39	286	103, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	11	32	286	105, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	12	21	271	107, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	18	18	1547	113, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	19	6	621	115, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	69	195	196	281, avenue Victor Hugo	ETAT Ministère Equipement
CQ	70	295	293	279, avenue Victor Hugo	ETAT Ministère Equipement
CQ	77	98	233	273, avenue Victor Hugo	ETAT Ministère Equipement
CQ	78	1	255	273, avenue Victor Hugo	ETAT Ministère Equipement
CQ	79	375	453	1, rue des braves	M. KOEGLER
CQ	80	25	138	9, rue des Braves	ETAT Ministère Equipement
CQ	173	147	663	2bis, rue des Braves	Copropriétaires
CQ	174	787	771	2, rue des Braves	M. TRUANT
CQ	175	123	121	188bis, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CQ	176	123	123	188, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CQ	177	216	219	186ter, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement

Section	Parcelle	Surface utile au projet de T1 (m ²)	Surface (m ²)	Adresse	Propriétaire présumé
CQ	178	181	182	186bis, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	180	235	730	1,rue de la Tranchée	ETAT Ministère Equipement
CQ	181	469	469	182, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	182	428	431	184, rue des Ruffins	M. ESTERBET
CQ	183	753	752	183, rue Juliette Dodu	ETAT Ministère Equipement
CQ	184	281	279	180, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	185	96	96	178bis, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	186	298	301	178, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	187	527	541	Rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	188	63	189	3, rue Juliette Dodu	ETAT Ministère Equipement
CQ	189	30	446	5, rue Juliette Dodu	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CQ	190	181	431	4, rue de la Tranchée	ETAT Ministère Equipement
CQ	245	29	802	109, rue des Ruffins	Office Public d'HLM de Montreuil
CQ	296	748	742	5, rue des Braves	ETAT Ministère Equipement
CQ	317		252		
CQ	318	142	354	186bis, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CQ	325	699	699	1, rue des Braves	ETAT Ministère Equipement
CR	9	100	99	13, impasse de la Belle	COMMUNE de Montreuil
CR	10	8	101	Impasse de la belle	COMMUNE de Montreuil
CR	25	295	1462	41, rue de la Côte du Nord	COMMUNE de Montreuil
CR	28	114	416	39, rue de la Côte du Nord	COMMUNE de Montreuil
CR	29	124	646	37, rue de la Côte du Nord	COMMUNE de Montreuil
CR	30	736	3724	31, rue de la Côte du Nord	COMMUNE de Montreuil
CR	31	172	895	29, rue de la Côte du Nord	COMMUNE de Montreuil
CR	32	169	904	27, rue de la Côte du Nord	ETAT Ministère de l'Education Nationale
CR	33	207	210	17, rue de la Paix	M. BATUT
CR	34	275	437	15, rue de la Paix	Indivision Barbier Negri
CR	152	223	300	16, rue de la Paix	ETAT Ministère Equipement
CR	153	99	98	18, rue de la Paix	Mme KOLEDIN
CR	154	162	161	23, rue de la Côte du Nord	ETAT Ministère Equipement
CR	155	176	366	21, rue de la Côte du Nord	ETAT Ministère Equipement
CR	156	353	728	19, rue de la Côte du Nord	ETAT Ministère Equipement
CR	159	108	458	17, rue de la Côte du Nord	Indivision PREUVOT VERROT
CR	162	143	429	81, rue des Ruffins	M. MISEROTTI
CR	164	206	437	87, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CR	165	208	379	89, rue des Ruffins	Usufruitier/Indivision Paganardi
CR	167	290	310	3, rue de la Côte du Nord	Indivision : GALLETTI/GREGORI
CR	168	232	242	95, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CR	170		240		
CR	172	40	281	170, rue des Ruffins	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
CR	173	87	218	172, rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CR	174	162	245	Rue des Ruffins	ETAT Ministère Equipement
CR	209	319	482	9, rue de la Côte du Nord	Usufruitier : Mme DESPORT / Indivision Didier
CR	219	161	844	Passage des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	225	1	55	Passage des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	228	100	1923	29, rue des Ruffins	France Habitation

Section	Parcelle	Surface utile au projet de T1 (m ²)	Surface (m ²)	Adresse	Propriétaire présumé
CR	229	48	905	31, rue des Ruffins	France Habitation
CR	230	46	368	Rue de la Côte du Nord	France Habitation
CR	231	45	841	35, rue des Ruffins	France Habitation
CR	232	172	3261	37, rue des Ruffins	France Habitation
CR	233	72	90	15, impasse de la Belle	COMMUNE de Montreuil
CR	234	71	416	17, impasse de la Belle	COMMUNE de Montreuil
CR	235	67	883	47, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	236	54	666	49, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	237	61	356	53, rue des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	238	15	26	Passage des Ruffins	COMMUNE de Montreuil
CR	243	204	261	5, rue de la Côte du Nord	M. RAYNAUD
CR	326	217	433	13, rue de la Côte du Nord	M. USCLADE
M	264	50	2028	1, rue Fernand Combette	Les Résidences de la Région Parisienne
M	283	57	57	14, rue du Doc Roger	COMMUNE de Montreuil
M	285	50	50	8, rue du Doc Roger	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
O	115	10	308	160, rue de Romainville	Société BAAKA
R	221	113	5450	2, rue Emile Beaufils	Les Copropriétaires du 2 rue Emile Beaufils
R	262	518	521	Rue Emile Beaufils	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
R	272	227	220	3, rue Emile Beaufils	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
R	285	94	9425	Rue des Nefliers	EFIDIS SA Habitation Loyer Modéré
S	146		21438		
S	154	60	52	Avenue Président Salvador	DEPARTEMENT de la Seine Saint Denis
S	171	526	10745	35 Rue Edouard Branly	COMMUNE de Montreuil

RAAD N° 2011-11 du 24 novembre 2011

Conception/réalisation : SACG

Pour copie certifiée conforme :

le directeur général des services départementaux

Philippe Yvin

photocopie : service de reprographie interne

ISSN : 0761 - 1142

Abonnement : 38,11 €/an

Adresser les demandes à :

M. le Président du Conseil général

Secrétariat administratif du Conseil général

Hôtel du Département

93006 Bobigny cedex

Tél : 01 43 93 94 15

<http://www.seine-saint-denis.fr/-Les-relevés-administratifs-.html>

NB : Les annonces des marchés à passer selon la « procédure adaptée » sont consultables du lundi au vendredi, de 9 h à 16h30, au secrétariat administratif du conseil général - Hôtel du département - bureau 400